

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES - MAC APS

DUREE DE FORMATION

24 heures

NOMBRE DE STAGIAIRES

4 Minimum - 12 Maximum

PRE REQUIS ET CONDITIONS D'ACCES

- Être titulaire de la carte professionnelle d'agent privé de sécurité (copie à fournir)
- Ou une demande d'autorisation préalable d'entrée en formation (articles L. 612-22 et L. 622-21 du CSI)
- Ou une demande provisoire d'exercice (articles L. 612-23 et L. 622-22 du CSI)

Article 1^{er}, 3 et ' de l'Arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maintenir et actualiser ses compétences nécessaires au renouvellement de sa carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent de prévention et de sécurité.

CONTENU DE LA FORMATION

1/Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité (4 heures) : Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrants le métier d'agent privé et la déontologie professionnelle.

2/Compétences opérationnelles générales (7 heures) : Gérer les origines des conflits et les mesures de prévention des conflits

Maîtriser les mesures d'inspection filtrage

3/Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes (13 heures) :

Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes

Connaître les niveaux de risque associés

Connaître les différents matériels terroristes

Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes

Savoir entretenir sa culture de la sécurité

Se protéger soi-même et protéger

Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention

Sécuriser une zone

Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger

Sécuriser une zone

Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger

Notion de secourisme « tactique »

Alerter les secours

VALIDATION

Remise d'une attestation de suivi de stage Maintien et Actualisation des compétences R.612-17.

EQUIPES PEDAGOGIQUES

- Les formations sont placées sous la responsabilité du responsable pédagogique Monsieur Éric Drillet, Chef d'équipes de protection Physique de Personnes :
 - Formateurs de niveau III
 - Moniteur de secourisme
 - Instructeur de self défense
 - Diplômé jeunesse et sport

Ministère de l'intérieur, habilité par la CARSAT, l'INRS, la DGAC et le CNAPS

LIEU DE FORMATION

Centre de formation située à Lisieux
01 H 45 de Paris en train direct depuis Saint Lazare
01h55 en voiture depuis Paris via A13
Hébergement restauration, nous contacter.

TARIFS

Nous consulter